

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE DE VALLAURIS



Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de GRASSE

NOMBRE DE MEMBRES :

**Composant le Conseil Municipal : 35**  
**En Exercice : 35**  
**Ayant pris part à la délibération : 35**

EXTRAIT

*Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal*

OBJET

INSTAURATION DE LA  
GRATUITE D'OCCUPATION DU  
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL  
DANS LES PERIMETRES DE  
GOLFE-JUAN POUR LES  
TRAVAUX DE RAVALEMENT  
DES FACADES ET DE  
VALLAURIS POUR LES  
TRAVAUX DE RAVALEMENT  
DES FACADES ET DE CREATION  
DE NOUVELLES OUVERTURES  
NOTAMMENT

*L'An Deux Mille Vingt Quatre et le Trois Décembre à  
Quinze Heures, le Conseil Municipal de cette  
Commune, régulièrement convoqué en date du Vingt-Six  
Novembre s'est réuni, en Séance Publique, dans le lieu  
habituel de ses Séances, au nombre prescrit par la Loi,  
sous la Présidence de Monsieur Kevin LUCIANO,  
Maire.*

ETAIENT PRESENTS :

*M. Kevin LUCIANO - M. Christophe FONCK -  
Mme Marie-Josée MERO - Mme Catherine LANZA -  
Mme Christelle RIOTTON - M. René ARMANDO -  
Mme Séverine MAGGIO-DELAGE - Mme Charline  
HOTELLIER - M. Philippe SEPTIER - Mme Gisèle  
CHINCA - M. Fabrice MORENON - Mme Anne-Laure  
SEBBAR - M. Jean LAVITOLA - Mme Blandine BAIN -  
M. Thierry COMODINI - Mme Corinne CELLAMARO  
- M. Laurent THIRY - Mme Josiane CUZZUPOLI -  
M. Denis PACI - Mme Noëlle CARRIERE -  
M. Stéphane BERDAH - Mme Caroline CHOLLET -  
Mme Michelle SALUCKI - M. Nicolas BERTHREU -  
Mme Emelie LEDUC - M. Armand BISROR -  
M. Nicolas CUZZUPOLI*

Original

Expédition certifiée  
conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,



N° enregistrement :

DE-2412-0014

Certifié exécutoire compte tenu  
de l'affichage en Mairie :

Le 10 DEC. 2024

Et de la transmission en Sous-  
préfecture

Le 06 DEC. 2024

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,



EXCUSES ET REPRESENTES : *M. Hassan SALOUH  
pouvoir donné à M. Denis PACI - M. Dominique  
BRUZZISI pouvoir donné à Mme Marie-Josée MERO -  
Mme Virginie WASSER pouvoir donné à M. Christophe  
FONCK - M. Kevin SEBASTIAN pouvoir donné à  
Mme Séverine MAGGIO-DELAGE - M. Patrick  
LE HOANG BA pouvoir donné à Mme Catherine  
LANZA - Mme Renée SEGUIN pouvoir donné à  
M. Fabrice MORENON - M. Richard BRANCHARD  
pouvoir donné à M. Jean LAVITOLA - Mme Corinne  
GERACI pouvoir donné à Mme Michelle SALUCKI*

SECRETARE DE SEANCE : *Mme Caroline CHOLLET*

## ***Monsieur le Maire expose :***

***VU*** le Code Général des Collectivités Territoriales,

***VU*** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

***VU*** la délibération n°DE-1109-0006 du 28 septembre 2011 portant sur les tarifications communales,

***VU*** la délibération n°DE-2203-0006 du 11 mars 2022 portant gratuité d'occupation du domaine public communal dans le périmètre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat-renouvellement urbain,

***VU*** la délibération n°DE-2210-0011 du 12 octobre 2022 portant gratuité d'occupation du domaine public communal dans le périmètre de Golfe-Juan pour le ravalement des façades,

***VU*** la délibération n°DE-2406-0009B du 28 juin 2024 portant application de la gratuité d'occupation du domaine public communal dans le cadre de l'extension du périmètre de subventionnement des ravalements de façades à Golfe-Juan,

***VU*** l'avis de la Commission Finances, Affaires Générales,

***VU*** la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

***CONSIDERANT*** que la ville de Vallauris Golfe-Juan a mis en place des dispositifs de subventions de travaux sur le patrimoine bâti privé qui s'achèveront le 19 mars 2025,

***CONSIDERANT*** que ces mesures instaurées depuis 2022 ont été accompagnées par la gratuité du domaine public communal,

***CONSIDERANT*** que la ville souhaite prolonger les dispositifs de subventions sur le patrimoine bâti privé pour une année supplémentaire à compter du 20 mars 2025,

***CONSIDERANT*** qu'il est proposé au conseil municipal d'instaurer, par une nouvelle délibération, la gratuité de l'occupation du domaine public sur les périmètres dédiés notamment pour la pose d'échafaudages et de toutes les installations nécessaires au bon déroulement d'un chantier (bennes, matériaux, barrières de protection...),

***CONSIDERANT*** que la présente délibération prendra effet à compter du 20 mars 2025 et s'achèvera le 20 mars 2026, étant entendu que tous travaux commencés avant le 20 Mars 2029, permettront le maintien de la gratuité d'occupation du domaine public,

***CONSIDERANT*** à cet effet, que les travaux faisant l'objet d'une demande de subvention auprès de la Ville doivent débiter dans un délai d'un an (1 an) à compter de la décision d'octroi de la subvention et devront être terminés dans un délai de trois ans (3 ans) à compter de la date d'octroi de la subvention,

**CONSIDERANT** que la mesure de gratuité d'occupation du domaine public déroge à la tarification prévue à la délibération n°DE-1109-0006 en date du 28 septembre 2011 et s'applique pour tous travaux commencés avant le 20 Mars 2029.

**Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

- **ADOPTER** la gratuité d'occupation du domaine public communal pour l'installation notamment de bennes, matériaux, échafaudages à compter du 20 mars 2025 jusqu'au 20 mars 2026, étant entendu que tous travaux commencés avant le 20 Mars 2029, permettront le maintien de la gratuité d'occupation du domaine public,
- **INDIQUER** que la mesure de gratuité d'occupation du domaine public communal déroge à la délibération n°DE-1109-0006 du 28 septembre 2011,
- **PRECISER** que les périmètres concernés par la gratuité sur Golfe-Juan et Vallauris sont annexés à la présente délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ**

- **ADOpte** la gratuité d'occupation du domaine public communal pour l'installation notamment de bennes, matériaux, échafaudages à compter du 20 mars 2025 jusqu'au 20 mars 2026, étant entendu que tous travaux commencés avant le 20 Mars 2029, permettront le maintien de la gratuité d'occupation du domaine public,
- **INDIQUE** que la mesure de gratuité d'occupation du domaine public communal déroge à la délibération n°DE-1109-0006 du 28 septembre 2011,
- **PRECISE** que les périmètres concernés par la gratuité sur Golfe-Juan et Vallauris sont annexés à la présente délibération.

**ONT VOTE POUR : M. Kevin LUCIANO – M. Christophe FONCK – Mme Marie-Josée MERO – Mme Catherine LANZA – Mme Christelle RIOTTON – M. René ARMANDO – Mme Séverine MAGGIO-DELAGE – Mme Charline HOTELLIER – M. Philippe SEPTIER – Mme Gisèle CHINCA – M. Fabrice MORENON – Mme Anne-Laure SEBBAR – M. Jean LAVITOLA – Mme Blandine BAIN – M. Thierry COMODINI – Mme Corinne CELLAMARO – M. Laurent THIRY – Mme Josiane CUZZUPOLI – M. Denis PACI – Mme Noëlle CARRIERE – M. Stéphane BERDAH – Mme Caroline CHOLLET – Mme Michelle SALUCKI – M. Nicolas BERTHREU – M. Armand BISROR – M. Nicolas CUZZUPOLI**

EXCUSES ET REPRESENTES : M. Hassan SALOUH pouvoir donné à M. Denis PACI - M. Dominique BRUZZISI pouvoir donné à Mme Marie-Josée MERO - Mme Virginie WASSER pouvoir donné à M. Christophe FONCK - M. Kevin SEBASTIAN pouvoir donné à Mme Séverine MAGGIO-DELAGE - M. Patrick LE HOANG BA pouvoir donné à Mme Catherine LANZA - Mme Renée SEGUIN pouvoir donné à M. Fabrice MORENON - M. Richard BRANCHARD pouvoir donné à M. Jean LAVITOLA - Mme Corinne GERACI pouvoir donné à Mme Michelle SALUCKI

S'EST ABSTENUE : Mme Emelie LEDUC

*Fait et délibéré à Vallauris, les jours, mois et an susdits.  
Et ont signé au Registre les Membres présents.  
Pour Extrait certifié conforme.*



*Le Maire,  
Kevin LUCIANO*

*Le Secrétaire de Séance,*